

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX**, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Recus de la Semaine : Collecte annuelle en faveur des écoles pour les Sauvages du Nord-Ouest, reçue mandée par Nos Seigneurs les Evêques de la Province de Québec.—La "Fête des arbres," lettre de l'Hon. M. H. G. Joly, à ce sujet; instructions sur la manière de planter les arbres.
Causerie Agricole : Economie rurale (Suite).—La ferme et ses dépendances.—Petite ferme, ferme moyenne et grande ferme.—Emploi des terres.—Choix d'une ferme.
Sujets divers : Les chemins ruraux et chemins de colonisation; mauvais état des chemins dans le canton Elgin, comté de l'Islet; protection à accorder aux colons.—Les blés de semence.—Les blés déchaussés.—Soins à donner aux vœux.—Comment les anciens entendaient l'économie rurale.
Choses et autres : Cercle agricole de St Augustin, comté de Portneuf.—Enfouissement des engrais dans la terre.—"La Franco littéraire," nouveau journal publié à Paris.
Recettes : Moyen de détruire les fourmis et les punaises.—Remède contre les bitures.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES" :

"L'élevage du cheval; des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.
"Les veillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 cts.
"Petit traité sur la culture du tabac," par Le N. Gauvreau, écr., N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.
"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, écr., arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.
"Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.
"Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers," greffe, taillé, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse; culture; récolte et conservation des fruits, par A. DuBrouill.—Prix, 60 cts.
"Lettres sur la vie rurale," par M. Victor de Tracy.—Prix, 60 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Collecte annuelle en faveur des écoles pour les sauvages du Nord-Ouest.—On a lu dimanche dernier, dans toutes les églises du diocèse de Québec, une lettre pastorale des évêques de la Province de Québec établissant une collecte annuelle, le jour de la Pentecôte, en faveur des écoles pour les sauvages du Nord-Ouest.

Il s'agit de civiliser les peuplades barbares dont la chasse est détruite par la civilisation envahissante.

Déjà plusieurs prêtres Canadiens, les oblats, les Sœurs de la Charité ont fait beaucoup.

Mgr Grandin, de St-Albert, promet une messe annuelle en faveur des membres vivants et morts de cette œuvre. Sa Sainteté Léon XIII a accordé une indulgence plénière à ceux qui communieront le jour où la collecte sera faite, et prieront dans l'église où ils donneront quelque chose pour cette œuvre civilisatrice et nationale.

La fête des arbres.—Aux détails que nous avons déjà donnés au sujet de cette fête, nous croyons nécessaire de publier les suivantes qui sont d'extrême importance, et qui ont été imprimés sous forme de circulaire, par l'Hon. W. W. Lynch, commissaire des Terres de la Couronne:

Québec, 1er février 1883.

Honorable G. OUMET,

Surintendant de l'Instruction publique.

Monsieur,
Pendant la dernière session, la législature de la Province de Québec a passé un acte (45 Vic., ch 3) par lequel il est, entre autres mesures, statué: "Que le lieutenant-gouverneur en conseil pourra désigner, par proclamation, un jour qui sera observé comme le jour de "la Fête des arbres, Arbor Day," pour la plantation des arbres forestiers."
Chez nos voisins des Etats-Unis, cette fête, connue sous le nom de *Arbor Day*, est observée dans le Minnesota, le Nebraska le Michigan et plusieurs autres

31
L. Marsan, édit., l'Assomption